## AR Prefecture

017-211703475-20240523-2024\_SC\_DEC16-DE Reçu le 05/06/2024



Saint-Jean-d'Angély, le 23 mai 2024

DÉCISION DU MAIRE N° 2024\_SC\_DEC16

La Maire de la Ville de Saint-Jean-d'Angély,

Vu la loi n° 82-213 relative aux droits et libertés des communes, départements et des régions, modifiée et complétée par la loi n° 82-623 du 22 juillet 1982,

Vu l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales régissant les délégations du Conseil municipal pendant la durée de son mandat,

Vu la délibération n° D5 du Conseil municipal de Saint-Jean-d'Angély du 28 mai 2020 portant délégation à Mme la Maire, pour la durée de son mandat, des attributions prévues par l'article L 2122.22 du Code général des Collectivités territoriales,

## DÉCIDE

Article 1: De poursuivre l'enrichissement des collections du musée des Cordeliers en acquérant :

- une édition de luxe de 1928 du livre *Batouala* de René Maran, parue chez Mornay et illustrée par Alexandre lacovleff, adjugée 543,50 € frais compris,
- un encadrement contenant l'enveloppe timbrée et tamponnée du premier courrier transsaharien arrivé à Tombouctou le 7 janvier 1923 et une notice descriptive d'entretien et de réglage de l'autochenille Citroën munie du propulseur Kégresse-Hinstin pour un montant total de 820,88 € frais compris.

Les crédits nécessaires à ces acquisitions d'un montant total de 1364,38 € frais compris sont inscrits au Budget Primitif 2024.

Article 2 : D'accepter, toujours pour augmenter les collections de l'institution, les dons :

- de l'Association des Amis du Musée (ADAM), comprenant 2 chapeaux melons du XIX<sup>e</sup> siècle confectionnés à Saint-Jean-d'Angély, l'un provenant de la chapellerie Au bon Marché et l'autre du commerce de Jean Bousquet, le livre Pierre Mille Feli et M'Bala, Calmann-Lévy, Paris, 1938, illustré par Alexandre Iacovleff et 11 photographies de soldats allemands de la Luftwaffe basés à l'aérodrome de Saint-Jean-d'Angély-Fontenet de novembre 1940 à mai 1941,
- de François Noureau, composé d'un fascicule de la maison de cognac angérienne Fromy en anglais datant de la 1<sup>ère</sup> moitié du XX<sup>e</sup> siècle et d'une étiquette de liqueur digestive Un Berthon, distillerie de Saint-Jean-d'Angély,
- de Didier Birrié concernant 5 lots d'étiquettes des maisons Richard Frères et Sicard, dont un exemplaire de chaque seulement rejoint les collections,

Hôtel-de-Ville - BP 10082 17415 Saint-Jean-d'Angély cedex

Tél.: 05 46 59 56 56 Fax: 05 46 32 29 54 www.angely.net CERTIFIÉ RENDU EXÉCUTOIRE

par télétransmission au contrôle de légalité

sous le n° 017-211703475-20240523-2024\_SC\_DEC16-DE

AR Préfecture le 05 juin 2024

et par publication dématérialisée le 05 juin 2024

## AR Prefecture

017-211703475-20240523-2024\_SC\_DEC16-DE Reçu le 05/06/2024

- de Sophie Beausset-Texier incluant 2 drapeaux de la section locale de la Fédération Nationale des Déportés Internés Résistants Patriotes (FNDIRP) et 11 photographies argentiques réalisées par Jean Moreau lors la Libération de Saint-Jean-d'Angély, début septembre 1944 (9 photographies intégrées aux collections et 2 en fonds documentaire),
- de Pierre-André Courret, constitué de 4 programmes de manifestations organisées en 1942-43 au profit des prisonniers de guerre dans l'arrondissement de Saint-Jean-d'Angély,
- de Pierre Couprie de 2 cercueils miniatures envoyés aux collaborateurs par les résistants durant la Seconde Guerre mondiale,
- de Claire Pourteau d'un exemplaire du journal *La Nouvelle République*, édition de la Charente-Maritime daté du jour de l'armistice le 8 mai 1945,
- de Hubert Crémoux, antiquaire, d'une huile sur toile de Marie Audouin-Dubreuil.

<u>Article 3</u>: De contribuer au développement du fonds documentaire de l'établissement, par l'acceptation des dons :

- de Michel Boutinon, de deux exemplaires du libre Frédéric B.... Un poilu charentais dans la tourmente de la Grande Guerre, contribution à la commémoration du centenaire de la guerre 1914-1918, (1 exemplaire rejoignant le fonds documentaire et 1 exemplaire le centre de documentation),
- de Françoise Nouraud du fascicule *Loulay, 150 ans de vie municipale* écrit par Camille Furgier en 1996 et édité par le Foyer Rural de Loulay,
- d'Annie Astié composé d'un tapuscrit qui lui a été remis par l'explorateur Maurice Penaud relatant le récit de l'expédition Centre-Asie, rédigé et annoté par ses soins, de 14 tirages photographiques du musée pris en août 2006 et d'un exemplaire de la revue National Geographic hors-série 100 ans d'expéditions parue en 2002,
- de Michèle Genty du livre *Le Sahara, désert mystérieux* écrit par Henri Lhote paru aux éditions Bourrelier et Cie en 1937.

<u>Article 4</u>: D'intégrer au centre de documentation du musée le don de Gérard Touzeau du livre *Une jeunesse angérienne* (1929-1949) édité par Bookelis en 2015, dont son père Guy Touzeau est l'auteur.

<u>Article 5</u>: De déposer dans les archives municipales le don de Sophie Boutinet de 4 plans de Saint-Jean-d'Angély (projet d'une rue à percer de l'avenue du port à la place de l'église daté du 10 juillet 1856, tracés de canalisations pour le gaz et l'eau du 1<sup>er</sup> février 1872, plan de Saint-Jean-d'Angély dressé par A. Jacob le 31 juillet 1876, carte IGN de l'arrondissement de Saint-Jean-d'Angély, mise à jour partielle de 1957).

<u>Article 6</u>: La présente décision prise en vertu de l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales fera l'objet d'un compte-rendu pour notification à la prochaine séance du Conseil municipal.

La Maire, Conseillère régionale, Françoise MESNARD

Cette décision pourra faire l'objet d'un recours administratif ou d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.